

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-18-0707 du 22/05/2018**

Arrêté du 18 mai 2018

ARRETE PORTANT MUTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT  
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte sur la mutation d'un administrateur des Finances publiques adjoint à la direction générale des Finances publiques.

Date d'application : 15/05/2018

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT À  
LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'Action et des Comptes Publics

**ARRÊTÉ**

Portant mutation d'un administrateur des Finances publiques adjoint

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires et la Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu la demande de Monsieur CUZIN en date du 20 février 2018 ;

**ARRÊTE**

**Article premier**

Monsieur Laurent CUZIN, administrateur des Finances publiques adjoint 6<sup>ème</sup> échelon (prise de rang : 1<sup>er</sup> novembre 2016), est muté au sein des services centraux, au Bureau des agréments et rescrits à compter du 15 mai 2018.

**Article 2**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 18 MAI 2018

L'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES,  
ADJOINT AU CHEF DU BUREAU RH-1B,

CHARLES RAVET



BOFiP  
Direction générale des Finances publiques  
Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756